

OBSERVATOIRE DES CENTRES SOCIAUX

PAYS DE LA LOIRE



SOMMAIRE

ÉDITO	1
CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL	2
REPÈRES CLÉS 2016	3
PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX	4
CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES PAYS DE LA LOIRE	5
ADAPTER LES ACTIONS AUX ENJEUX DU TERRITOIRE	6
IMPLIQUER TOUS LES HABITANTS, UN ENJEU MAJEUR	7
PROMOUVOIR LA JEUNESSE, UN DÉFI D'AVENIR POUR LES CENTRES SOCIAUX !	8
S'ENGAGER AVEC LES PARTENAIRES POUR DES PROJETS COLLECTIFS	9
PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES HABITANTS	10
FAVORISER UNE GOUVERNANCE ET UN PILOTAGE PARTICIPATIFS	11
S'APPUYER SUR LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES	12
DES RESSOURCES ET DES MOYENS	13
LOIRE ATLANTIQUE	14
MAINE-ET-LOIRE	15
MAYENNE	16
SARTHE	17
VENDÉE	18
PROJET SENACS	19
FICHE NATIONALE	

Pour la deuxième année consécutive, les 5 Caf des Pays de la Loire, l'Union régionale des centres sociaux et l'Association départementale des centres sociaux de la Sarthe présentent à leurs partenaires le panorama des centres sociaux sur la région.

L'observatoire des centres sociaux SENACS (Système d'Echange National des Centres Sociaux) met en lumière et valorise les réponses éducatives, culturelles et sociales développées et animées par les centres sociaux au service de l'amélioration de la vie quotidienne des habitants.

Au travers du respect de la dignité humaine, de la laïcité, de la neutralité, de la mixité et de la solidarité, ces équipements sont le creuset et garants des valeurs et principes de la République française.

Par leur action et leur engagement dans le développement local et dans l'animation de la vie sociale, les centres sociaux contribuent au mieux « vivre ensemble » et au développement des initiatives des habitants. Leur dynamique contribue à la pertinence des schémas départementaux d'animation de la vie sociale déployés progressivement par la Branche famille avec ses partenaires.

« LE CENTRE SOCIAL N'EST PAS UNE AGENCE DESTINÉE À RÉALISER UN PROGRAMME, MAIS UN CENTRE DE LUMIÈRE POUR LA LOCALITÉ... ».*

Cette deuxième édition de la plaquette Senacs est le fruit de la coordination organisée au plan régional depuis 2014 et traduit le travail en réseau déployé autour de la mise en place de l'observatoire, porté par la Branche famille avec la collaboration de ses partenaires (fédérations des centres sociaux, structures, professionnels, acteurs de terrain).

Elle souligne la volonté de l'ensemble des partenaires de bâtir des ponts entre les préoccupations d'aujourd'hui et les enjeux fondamentaux de demain pour accompagner les évolutions sociales et économiques à venir ; les problématiques inhérentes à la fracture numérique, à l'accessibilité et à l'amélioration des services aux habitants, à la place et à l'engagement des jeunes dans la société sont autant de sujets investis par les centres sociaux et soutenus par les différents partenaires dont les Caf.

Cette nouvelle plaquette témoigne de la contribution des centres sociaux au projet social des territoires dans les domaines tels que l'éducation, le vieillissement, le logement, la culture, l'économie sociale et solidaire, les liens intergénérationnels, la citoyenneté, la parentalité...

Nous tenons tout particulièrement à remercier l'ensemble des professionnels, partenaires, et notamment les 139 centres sociaux qui, agréés sur la région, ont actualisé et enrichi cet observatoire d'informations ayant pour objet de favoriser une approche et vision globale des territoires, d'impulser une observation et analyse collective de données, de faciliter les échanges et partages de bonnes pratiques .

Elisabeth **DUBECQ-PRINCETEAU**, *Directrice de la Caf de Loire-Atlantique*

Patrick **GUÉRY**, *Directeur de la Caf de Maine-et-Loire*

Michèle **MORATO**, *Directrice de la Caf de la Mayenne*

Marie-France **BAUGUITTE**, *Directrice de la Caf de la Sarthe*

Françoise **CORNET-GUERRA**, *Directrice de la Caf de la Vendée*

Union régionale des centres sociaux des Pays-de-la-Loire

Maryvonne **LEDENMAT**, *Présidente de Association Départementale des Centres Sociaux de la Sarthe*

CE QU'EST UN CENTRE SOCIAL

DES PROJETS DE TERRITOIRE POUR ET PAR LES HABITANTS

Un centre social ou socio-culturel entend être **un foyer d'initiatives porté par des habitants associés**, appuyés par des professionnels capables de définir et de mettre en œuvre **un projet de développement social pour l'ensemble** de la population d'un territoire.

Extrait de la charte des centres sociaux et socio-culturels

Sur son territoire d'intervention, il contribue à l'animation de la vie sociale. Ses missions :

- › **Organiser une fonction d'accueil et d'écoute** des usagers-habitants, des familles et des groupes ou des associations ;
- › **Assurer une attention particulière** aux familles et aux publics fragilisés ;
- › **Développer des actions d'intervention sociale** adaptées aux besoins de la population et du territoire ;
- › **Développer la participation et la prise de responsabilité** par les usagers et les bénévoles ;
- › **Organiser la concertation et la coordination** avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire et/ou sur leurs axes d'intervention prioritaires.

Le centre social répond aux problématiques familiales et développe des actions collectives favorisant l'épanouissement des parents et des enfants, le renforcement de la cohésion intra-familiale et les relations et solidarités inter-familiales.

Acteur du vivre ensemble pour tous et avec tous, il s'adresse à l'ensemble de la population de son territoire, tous âges confondus.



REPÈRES CLÉS 2016

Statistiques établies sur 139 centres sociaux de la région Pays de la Loire ayant répondu à l'enquête Senacs (sur les 142 structures agréées par les Caf).

DES MODALITÉS DE GOUVERNANCE PARTICIPATIVE

Des modes de gestion diversifiés avec une nette représentation des schémas associatifs :



■	79,9% Associations
■	16,5% Collectivités locales
■	0,7% Co-gestion
■	2,9% Autres

Réf. nationale (2016) :

63% Association,
31% Collectivité locale
5% CAF et co-gestion
1% Autres

DES LIEUX FÉDÉRATEURS POUR LES ACTEURS LOCAUX

Les centres sociaux sont des points d'appui au déploiement du travail social et des offres de services des partenaires institutionnels (Caf, missions locales, CPAM... et collectivités territoriales).

2 943 associations sont accueillies, soit **21 associations** par structure en moyenne.

Réf. nationale : **11** en moyenne par centre social

UNE VITALITÉ DÉMOCRATIQUE



Instances participatives les plus développées dans les centres sociaux :

- › **84%** Conseil d'administration
- › **67%** Commissions thématiques
- › **37%** Un comité (usagers, animation, maison, gestion...)



DES PARTENARIATS

92% des centres sociaux sont **partenaires d'autres acteurs socio-éducatifs** du territoire.

Réf. nationale : **92%** des centres sociaux

DES MOYENS ET DES RESSOURCES



Les moyens humains

4 328 SALARIÉS

soit **31 salariés**
en moyenne
par centre social

1 720 ETP

soit **12 ETP**
en moyenne
par centre social

659 ACTIONS de formation des salariés

Les moyens financiers

BUDGET MÉDIAN

583 930 €

Réf. nationale :
budget médian

559 046 €

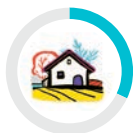
PORTRAIT DES CENTRES SOCIAUX

DES ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ ADAPTÉS AUX TERRITOIRES

Des territoires d'intervention à dominante plutôt urbaine.



68% espace
à dominante urbaine



32% espace
à dominante rurale

Tout en s'adaptant aux évolutions des territoires et des compétences, les centres sociaux veillent à **développer un accueil de proximité et des projets au plus près des habitants :**

52% des centres sociaux urbains sont concernés par la politique de la ville.

Dans les espaces ruraux, **84%** ont une dimension intercommunale (territoire d'intervention couvrant plusieurs communes).

5 centres sociaux « gens du voyage » interviennent tant en milieu urbain que rural.

L'ADAPTATION À UN NOUVEAU CONTEXTE TERRITORIAL EST UN ENJEU IMPORTANT POUR LES CENTRES SOCIAUX

La réforme territoriale (*loi NOTRe du 7 août 2015*) conduit de nombreuses collectivités à redéfinir leurs contours géographiques et leurs compétences et à renforcer les intercommunalités.

Dans ce contexte, les centres sociaux doivent conserver leurs capacités à mobiliser les habitants d'un territoire pour promouvoir l'engagement et l'investissement au plus près des lieux de vie.

Pour les adolescents et jeunes adultes, certaines expériences encouragent leur future participation citoyenne.

Au-delà des actions d'animations (accueils de loisirs), les centres sociaux proposent d'accompagner les projets à l'initiative des jeunes, comme des chantiers internationaux, des projets de séjours-vacances, des conseils citoyens de jeunes, etc.

La coopérative jeunesse de services centre social Ginette Leroux à Trélazé (49)

Un groupe hétérogène de jeunes de 16 à 20 ans en recherche d'emploi pour l'été (garçons, filles, étudiants, demandeurs d'emploi...) a été formé à la notion d'entreprenariat afin de les aider à monter une entreprise de services le temps d'un été. **La coopérative jeunesse de services** offre à ces jeunes un emploi d'été rémunéré mais son impact et ses retombées ne se limitent pas à cela : ils s'initient au fonctionnement d'une entreprise, à l'organisation collective du travail, au fonctionnement du marché, à la gestion démocratique d'une coopérative.

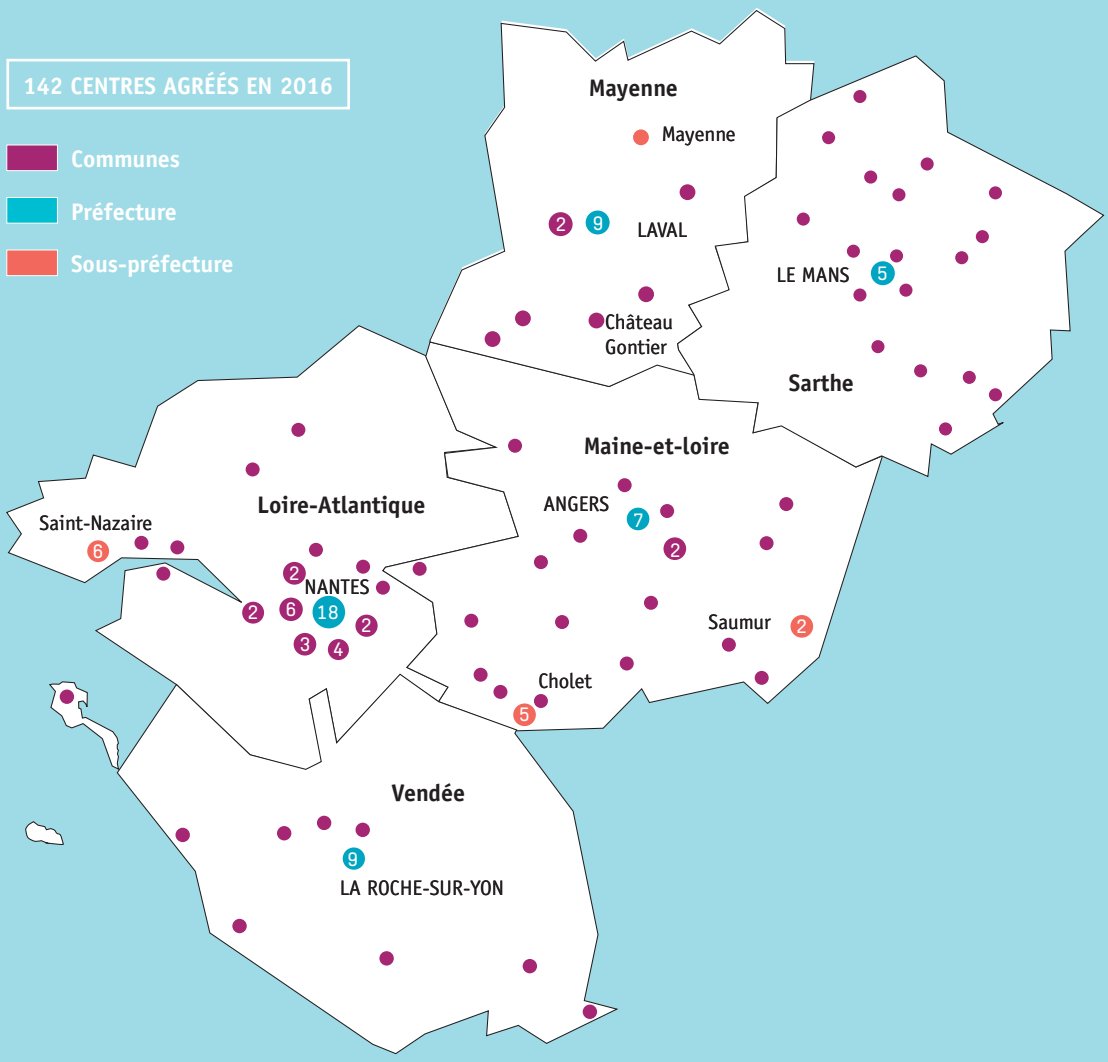
Les jeunes développent ainsi leur sens de la responsabilité personnelle et collective et la solidarité.

Résultat : 14 jeunes impliqués, près de 400 heures de travail effectif par coopérant, 36 contrats passés avec 29 particuliers et 7 entreprises pour des services variés : jardinage, baby sitting, nettoyage de chalets ou de vitrines...

CARTE DES CENTRES SOCIAUX DES PAYS DE LA LOIRE

142 CENTRES AGRÉÉS EN 2016

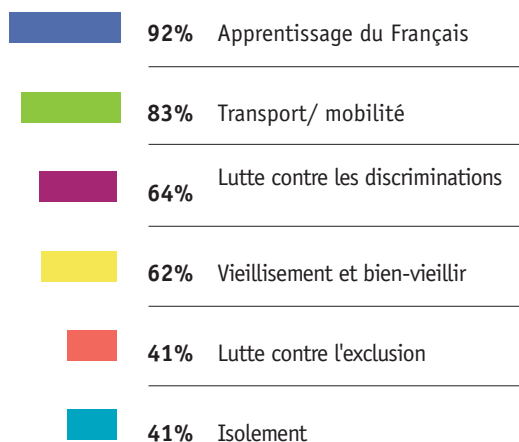
- Communes
- Préfecture
- Sous-préfecture



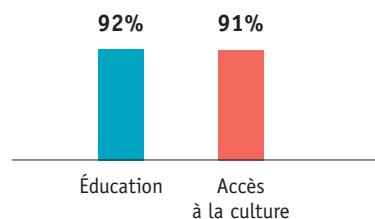
ADAPTER LES ACTIONS AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

Les actions mises en œuvre se déclinent selon **trois axes** : (en % des centres sociaux)

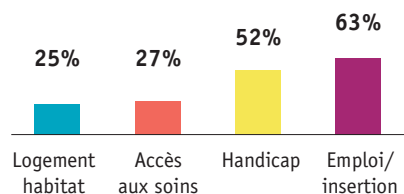
COHÉSION SOCIALE ET VIVRE ENSEMBLE



DÉVELOPPEMENT PERSONNEL



ACCÈS AUX DROITS SOCIAUX



LES PROJETS JEUNES ADULTES

Les domaines les plus investis par les centres sociaux en direction de la jeunesse sont :

42% pour la cohésion sociale, la citoyenneté et l'implication

34% pour l'avenir professionnel
33% pour le temps libre

28% pour l'accès aux droits et à l'information



« Un parcours, un savoir-faire » - Les Possibles, Mayenne (53)

Parfois très éloignés du monde de l'entreprise ou du milieu artisanal, les jeunes se questionnent avec une certaine inquiétude sur leur avenir et leur orientation. Pour cela, dans le cadre des missions du Point Information Jeunesse (PIJ) sur le territoire et afin de valoriser le tissu artisanal et industriel local, des vidéos intitulées « un parcours, un savoir-faire » ont été réalisées lors de l'été 2016. Durant 3 semaines, quinze jeunes ont créé 8 clips sur des métiers tels que pharmacien, tourneur-fraiseur, maraîcher biologique, tailleur de pierre. Cette action a été menée conjointement entre le PIJ Mayenne Communauté, piloté par le centre social Les Possibles, et le dispositif "argent de poche" piloté par la commune de Mayenne et la mission économique de Mayenne communauté.

« La violence non merci ! » Marcelle Menet, Angers (49)

Le centre social est le témoin d'un accroissement préoccupant de la violence entre jeunes ou à l'encontre d'adultes. Aussi, l'ensemble des partenaires associatifs et institutionnels du territoire se sont mobilisés pour proposer une réflexion autour des causes et conséquences de la violence, via des rencontres, ateliers, conférences, visites, flash mob... Plus de 2 000 personnes ont participé aux différentes manifestations.

IMPLIQUER TOUS LES HABITANTS, UN ENJEU MAJEUR

Les centres sociaux veillent à impliquer l'ensemble des habitants quel que soit leur âge. Ils proposent des activités et des services à l'ensemble de la population en veillant à la mixité sociale. Ils portent également une attention particulière à l'engagement des jeunes sur les territoires.



LES 0 - 25 ANS : DES PUBLICS PRIVILÉGIÉS

(en % des centres sociaux concernés)

61%		0 - 3 ANS	soit 9 629 enfants
90%		4 - 10 ANS	soit 31 657 enfants
91%		11 - 14 ANS	soit 34 932 pré-ados
80%		15 - 17 ANS	soit 7 646 ados
63%		18 - 25 ANS	soit 6 129 jeunes adultes

ZOOM SUR LES PROJETS SÉNIORS

88% des centres sociaux mènent des actions sur le vieillissement et le bien vieillir, soit l'accueil de 17 475 personnes de 60 ans et plus.



DES ACTIONS SUR LA JEUNESSE



« La prévention routière, ce n'est pas que l'affaire des jeunes ! » - Couëron (44)

Parce que la réglementation routière n'est pas toujours respectée, 12 jeunes se mobilisent et développent de la prévention sur leur quartier. Deux actions ont vu le jour en 2016 : d'abord un micro trottoir pour tester les connaissances d'une quarantaine de Couëronnais. Quentin constate : « Lors des micros-trottoirs, nous nous sommes aperçus que tout le monde ne connaissait pas forcément la réglementation en terme de vitesse, alcoolémie, casque, lumière, distance du vélo par rapport au bord de route... » Une vidéo retraçant les échanges est à découvrir au centre socioculturel Pierre Legendre.

D'autre part, une seconde vidéo, « tous casqués », a pour but de sensibiliser le public à l'utilisation du casque, que l'on se promène en vélo, en moto ou en scooter.

ZOOM SUR LES FAMILLES : LA PARENTALITÉ, UN AXE MAJEUR

100% des centres sociaux mènent des actions familles.

91% d'entre eux bénéficient de la prestation Animation Collective Familles (ACF).



Référence nationale : 91% des centres sociaux bénéficient de l'ACF.

Sur les 115 centres sociaux percevant des financements au titre de la parentalité :

- › 66% mettent en place des actions d'accompagnement à la scolarité via les Contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS) ;
- › 84% via les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement à la parentalité (REAAP).

PROMOUVOIR LA JEUNESSE, UN DÉFI D'AVENIR POUR LES CENTRES SOCIAUX !

« QU'EST CE QUE LA JEUNESSE » AUJOURD'HUI ?

Le jeune n'est ni l'enfant ni l'adulte mais il possède une certaine maturité. La jeunesse constitue pour l'être humain la période où il se forme, où il vit projeté vers l'avenir, prenant conscience de ses potentialités. La jeunesse aspire à une plus grande liberté, faisant preuve de dynamisme, d'insouciance et de combativité.

Les caractéristiques de cette période de la vie sont à prendre en compte dans les propositions faites aux jeunes. Il faut s'appuyer sur cette attitude de défis, de prise de risques et d'idéalisme pour développer des actions qui correspondent à cette étape.

Définition de la jeunesse proposée dans le schéma départemental de services aux familles de la Sarthe.

Par leur proximité, les centres sociaux mènent des actions riches et diversifiées auprès des jeunes. Accueil, écoute, offres de loisirs adaptées mais également accompagnement de projets, vecteur d'intégration sociale voire professionnelle et d'engagement citoyen. Promouvoir la jeunesse, « **un défi pour les centres sociaux** » oui mais avec des professionnels spécifiques et formés aux complexités et aux richesses de ce public !



Un festival culturel porté par des jeunes – centre social Méan-Penhoët, Saint-Nazaire(44)

Le festival « Bouge » et son action culturelle sont imaginés par un groupe de jeunes nazairiens du quartier Méan-Penhoët. Avec le soutien du centre socioculturel, ce projet contribue à valoriser les compétences des jeunes en faisant du territoire un espace d'expression de la jeunesse.



En 2016, neuf jeunes Nazairiens et les équipes du centre socioculturel ont préparé pendant plusieurs mois la 6^e édition de ce festival. Camille, Clémentine, Killian, El Fayse, Antonin, David, Chris, Julien et Nicolas, aux côtés des directions de la culture, de la jeunesse et des sports, dessinent les contours d'un festival en développement.



Cette édition a mobilisé 150 personnes du quartier pour créer 22 scènes autour de la musique, de la danse et du sport. <https://www.festivalbouge.com>

S'ENGAGER AVEC LES PARTENAIRES POUR DES PROJETS COLLECTIFS

FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE PARTENAIRES AUTOUR DU PROJET SOCIAL

Donner une meilleure cohérence au projet et faire reconnaître le centre social, tels sont les enjeux de la mise en œuvre des conventions multipartites et pluriannuelles entre les partenaires.

Elles formalisent des instances de concertation autour du projet social qui permettent la rencontre régulière et l'échange entre les partenaires.

Les centres sociaux travaillent avec une diversité d'acteurs :

100%	Les Caf	47%	Intercommunalités
94%	Communes ou regroupement de communes		ou regroupement d'intercommunalités
83%	Conseil Départemental	31%	Acteurs privés / Entreprises
82%	Acteurs associatifs	26%	CARSAT
74%	État (<i>préfecture ou services déconcentrés</i>)	21%	ARS
60%	Éducation nationale	15%	Conseil Régional
58%	Bailleurs sociaux	7%	Union Européenne
55%	MSA		

PROMOUVOIR LES CONCERTATIONS ENTRE PARTENAIRES AUTOUR D'UNE THÉMATIQUE



Une contribution des centres sociaux à l'observatoire sarthois des politiques jeunesse.

Cet observatoire est une instance partenariale qui regroupe des acteurs du département autour des politiques éducatives de la jeunesse : *institutions et services de l'État, collectivités locales et leurs représentants, organismes sociaux, fédérations d'éducation populaires, structures ressources, professionnels de l'animation en charge de la mise en œuvre des politiques locales au bénéfice des 11/30 ans.*

Lieu d'échange et d'analyse, il regroupe une cinquantaine d'acteurs permanents, dont 7 centres sociaux sarthois.

« À travers l'écran, les journées prévention » - Montreuil-Bellay (49)

Le centre social et culturel intercommunal Roland Charrier coordonne depuis plusieurs années l'action du festival de prévention des conduites à risques intitulé « À travers l'écran, les journées prévention ». Destiné en priorité aux élèves de l'enseignement primaire et secondaire, il s'adresse également aux parents, avec la volonté permanente de lier culture et prévention. Des ateliers thématiques d'éducation et de prévention sont proposés à près de 500 enfants et jeunes du territoire. Il prend appui sur un collectif de partenaires.

Ensemble pour faciliter l'accompagnement et l'insertion des jeunes – Coullaines (72)

La commission insertion/emploi de Coullaines regroupe la Préfecture, le centre social, la mission locale et la Sauvegarde de l'enfance. Sa mission : accompagner individuellement des jeunes dont la situation est jugée pré-occupante. Quelle que soit la structure que le jeune a contacté en premier, l'objectif est de lui proposer un accompagnement commun et cohérent entre les différents organismes. Son accord est nécessaire pour intégrer cette commission. Il est informé des personnes présentes et des échanges éducatifs le concernant.

PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES HABITANTS

La participation des habitants est un principe fondateur et une plus-value de l'animation de la vie sociale. Elle permet :



- › **d'avoir une meilleure connaissance du territoire et de ses habitants**, des problématiques sociales et des ressources ;
- › **d'associer et de responsabiliser les parties prenantes** dans la réalisation des actions et dans la gestion de la structure ;
- › **de susciter les initiatives**, en particulier celles qui répondent aux besoins et envies des habitants du territoire ;
- › **d'appréhender les effets de ces actions** sur les usagers et les habitants ainsi que sur le territoire.

La participation concerne à la fois les usagers, les habitants du territoire, les familles, y compris les enfants et les jeunes, ainsi que les bénévoles impliqués dans la vie de la structure.

+ de 868 nouveaux habitants impliqués dans les instances de gouvernance et de pilotage, en 2016.

Modalités de participation :

- › participation à une activité ou à un projet,
- › contribution bénévole à la conception et/ou l'animation d'une activité,
- › implication dans le processus de décision d'un projet ou dans l'instance de gouvernance.



Il est important pour les centres sociaux de promouvoir, de faciliter et d'évaluer cette implication, source d'émancipation des citoyens.



Vies d'Château, centre socio-culturel du Château - Rezé (44)

Vies d'Château est un média 100% citoyen conçu et développé par les habitants du quartier Château à Rezé. Le site internet collaboratif et l'édition papier trimestrielle ont plusieurs objectifs : informer les habitants sur ce qui se passe en bas de chez eux, mettre en valeur et relayer les actions des associations locales, offrir des possibilités d'expression, personnelles ou collectives, pour développer une nouvelle forme d'implication dans la vie du quartier. Le journal est aussi une bonne occasion pour les habitants de se rencontrer entre voisin(e)s dans une ambiance conviviale. Une dizaine de bénévoles s'investissent à toutes les étapes : rédaction des articles, interviews, choix de la ligne éditoriale et de la mise en page, diffusion en lien avec les partenaires, etc. Le centre socio-culturel du Château accompagne les bénévoles dans la coordination et apporte un soutien administratif, technique et logistique.

FAVORISER UNE GOUVERNANCE ET UN PILOTAGE PARTICIPATIFS

Les centres sociaux recherchent et encouragent la contribution des bénévoles au projet social au travers des instances de gouvernance ou dans les espaces de concertation contribuant au pilotage du projet.



Selon les modes de gestion, les lieux de réflexion partagée et de décision peuvent être un conseil d'administration, un comité d'usagers, un conseil de maison, un comité d'animation, un comité de gestion, un comité de quartier, un conseil de gestion, un groupe de pilotage...

Les centres sociaux associent les habitants à une instance de gouvernance et/ou de pilotage :



5991 habitants interviennent dans les instances, **44** habitants en moyenne par centre social.

+ de 168 336 heures de bénévolat, soit 92 ETP annuel.

Un conseil intercommunal de jeunes Loir-et-Berce (72)

Le centre social est à l'initiative de la mise en place d'un conseil intercommunal de jeunes. Des jeunes de 12 à 17 ans sont élus par leurs pairs pour les représenter au sein de ce conseil qui propose des idées et des actions favorisant l'implication des jeunes et les aidant à développer des projets d'actions collectives sur le territoire.

Ils favorisent la participation des habitants aux décisions qui les concernent :



58% des centres sociaux sont **partenaires d'instances démocratiques**, dont :

- > **47%** de conseils citoyens
- > **36%** de conseil de quartier

Permettre aux jeunes de s'impliquer dans la vie citoyenne et dans la prise de décision.

L'engagement des jeunes dans la gouvernance se fait via le conseil d'administration mais aussi une Junior association, un conseil de jeunes ou des Services volontaires européens.

Rassemblement des Juniors Association Sèvremoine (49)

Le secteur jeunesse du centre social Indigo contribue à la création de Juniors Associations (JA) sur son territoire. Cet outil rejoint un des objectifs du projet social: faire valoir la participation des habitants. A travers ces JA, les animateurs travaillent sur la pédagogie de l'autonomie des jeunes et la citoyenneté. Ils permettent aux jeunes de devenir acteurs sur leur territoire.

Neuf Juniors Associations se sont rassemblées pendant 2 jours (en internat) autour d'un bilan de leurs actions et des perspectives. L'objectif était à la fois la rencontre, la mutualisation d'actions et la valorisation des projets pour animer la vie sociale.

S'APPUYER SUR LES COMPÉTENCES DES BÉNÉVOLES

Présence primordiale dans le réseau des centres sociaux, les bénévoles d'activités apportent leurs compétences et donnent de leur temps pour la réussite des projets.

UNE FORCE VIVE QUI S'ENGAGE DANS LA PROXIMITÉ



+ DE 7 093
bénévoles d'activités,

+ DE 52 bénévoles
par centre en moyenne



Les fourmis solidaires - Nozay (44)

Le centre social LaMano à Nozay a mis en place « Les fourmis solidaires ». Ce groupe d'habitants se mobilise pour l'accès aux produits alimentaires de qualité pour tous et pour plus de partage et d'échange. Chaque semaine des paniers de légumes et d'œufs locaux et bio sont proposés aux habitants, avec un tarif adapté en fonction de leurs revenus. En parallèle, des ateliers de cuisine avec ces produits sont proposés.



Fablab junior - Fontenay-le-Comte (85)

Le FabLab junior a débuté en juin 2016, intégré dans la structure jeunesse du centre social ODDAS. Il permet aux jeunes de se réunir et de travailler sur des projets notamment grâce à du matériel numérique (imprimante 3D, Minicut 2D, robotique, découpe vinyle, découpe laser).

Une dynamique de partage est ainsi née entre jeunes et plus âgés à partir des savoir-faire et des envies de chacun, en permettant aux participants d'être acteurs de leurs loisirs. Cela favorise les interconnaissances et valorise l'engagement des jeunes au sein de la ville. Ce projet novateur du centre social a apporté une reconnaissance du centre social et de nouveaux partenariats, notamment auprès de structures éducatives.

DES RESSOURCES ET DES MOYENS

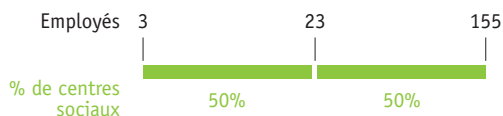
MOBILISER ET ACCOMPAGNER DES ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS

À l'échelle des **5 départements** de la région Pays de Loire, sur les **139 centres** sociaux ayant répondu.



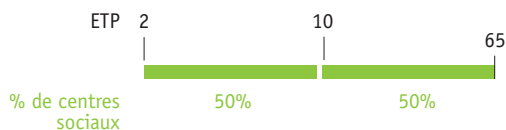
4 328 SALARIÉS

› **50%** des centres sociaux emploient entre 23 et 155 salariés tous contrats confondus.



1 708 ETP

› **près de 50%** des centres sociaux emploient entre 10 et 65 ETP.



QUALIFICATION DES ÉQUIPES

Les lettres circulaires Cnaf de 2012 et de 2016 précisent les critères d'agrément des centres sociaux, notamment ceux relatifs aux niveaux de qualification des directeurs (*diplômes de niveau I ou II*) et des référents familles (*diplômes de niveau III en travail social*).

LA FORMATION DES SALARIÉS

C'est un engagement fort pour adapter les ressources humaines salariées à la complexité de la mise en œuvre des projets.

659 actions de formations des salariés menées.

Le PLA est une méthode d'enregistrement comptable des dépenses sur **3 fonctions essentielles** :

- › **Le pilotage** correspond au management stratégique (poste de direction, accueil, instances...)
- › **La logistique** pour les dépenses de fonctionnement général (locaux...)
- › **L'activité** pour l'ensemble des services et actions mis en œuvre.

En moyenne, chaque centre social s'appuie sur :



3,5 ETP pilotage

- › **1,25 ETP direction**,
- › **0,8 ETP accueil**,
- › **0,7 ETP secrétaire et**
- › **0,8 ETP comptable**



8 ETP activité



0,8 ETP logistique

+ de 50% des centres sociaux interrogés ont recours à des emplois aidés, soit :

- › **261 salariés** à l'échange de la région, représentant **166 ETP**.

Ces emplois participent au fonctionnement des centres sociaux et concourent à l'insertion professionnelle des personnes

DES RESSOURCES ET DES MOYENS

RENFORCER L'ÉCONOMIE DE PROJET

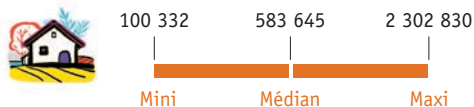
BUDGET

Le budget médian d'un centre social en région Pays de la Loire :

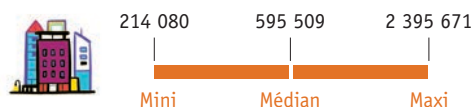
583 930 € en 2016 (y compris les contributions volontaires)



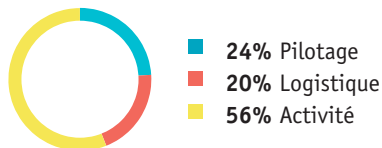
Budget d'un centre social rural



Budget d'un centre social urbain

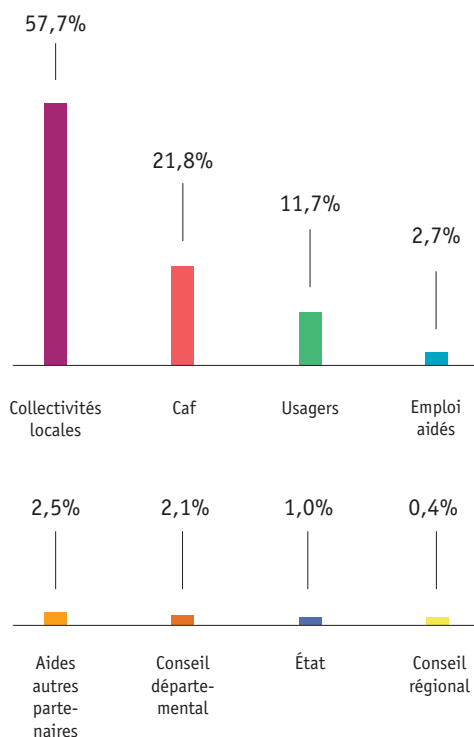


RÉPARTITION DES CHARGES



L'agrément « **animation globale et coordination** » reconnaît une compétence : la capacité à faire projet sur un mode d'implication et de participation des acteurs locaux et des habitants. La Caf participe au financement de cette fonction par une prestation de service qui prend en compte les charges affectées aux fonctions de pilotage et de logistique.

FINANCES



Les trois principaux financeurs des centres sociaux en région Pays de la Loire sont les collectivités locales, la Caf et les usagers (91,2 % du financement total).

Les collectivités participent par des subventions directes et/ou des charges supplétives. Ces dernières intègrent parfois la contribution des Caf via le contrat enfance jeunesse (CEJ) qui finance l'effort des collectivités en matière de développement des offres de services petite enfance, enfance jeunesse lorsque celles-ci sont mises en œuvre dans les projets sociaux.

FICHES DÉPARTEMENTALES LOIRE ATLANTIQUE

MODE DE GESTION



49 associatifs

1 collectivité locale

1 autre mode de gestion

RESSOURCES FINANCIÈRES

658 174€ budget médian

539 acteurs locaux accueillis



11 associations par structure
en moyenne

MOYENS HUMAINS



1 891 SALARIÉS

27 salariés en moyenne par centre social

709 ETP

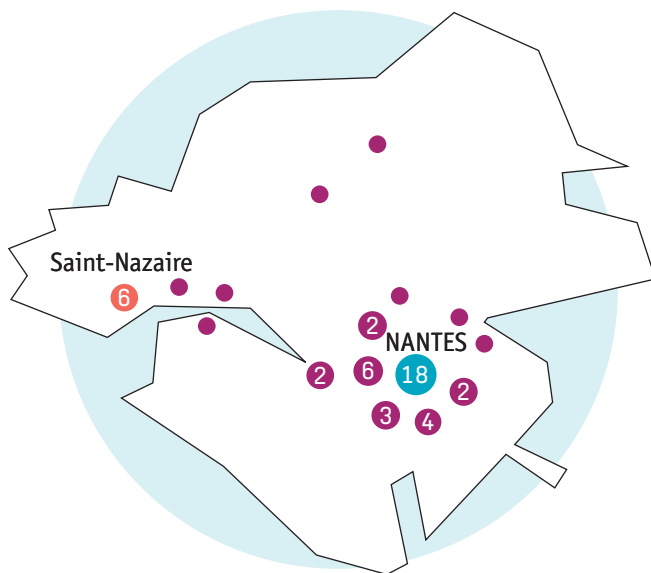
15 ETP en moyenne par centre social

2 202 HABITANTS impliqués
dans les instances **de gouvernance**
et de pilotage des centres sociaux

62 habitants en moyenne par centre social

2 051 HABITANTS impliqués
dans les **activités** des centres sociaux

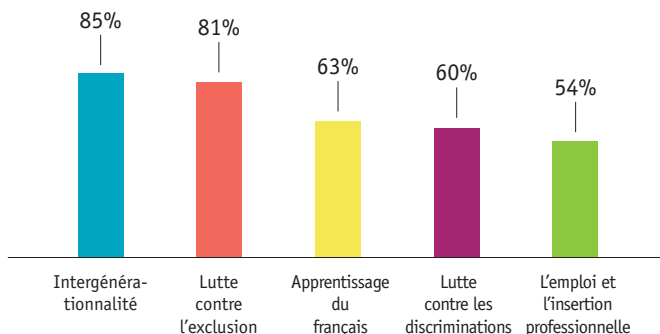
84 habitants en moyenne par centre social



Sur **51** centres sociaux agréés en 2016,
48 ont répondu à l'enquête.

THÉMATIQUES D'ACTIONS PROPOSÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX

Répartition en %
par thématiques d'actions



FICHES DÉPARTEMENTALES MAINE-ET-LOIRE

MODE DE GESTION

26 associatifs

3 autre mode
de gestion

4 collectivités locales

RESSOURCES FINANCIÈRES

573 409€ budget médian

1 090 acteurs locaux accueillis

33 associations par structure
en moyenne

MOYENS HUMAINS

876 SALARIÉS

27 salariés en moyenne par centre social

393 ETP

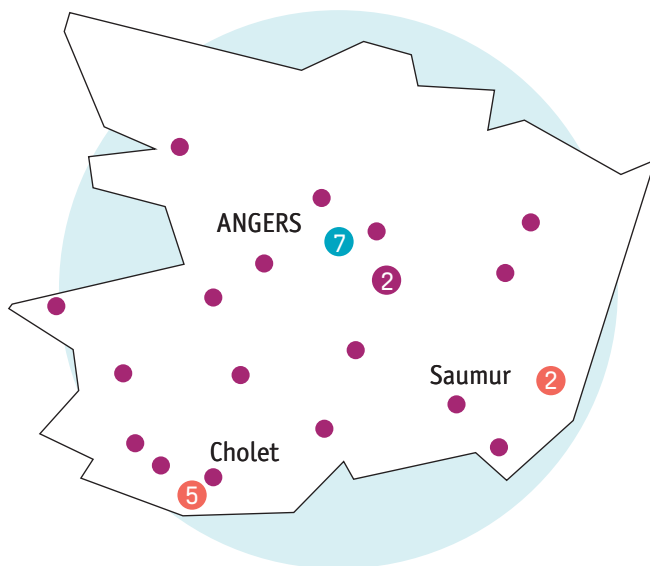
12 ETP en moyenne par centre social

2 038 HABITANTS impliqués
dans les instances **de gouvernance
et de pilotage** des centres sociaux

62 habitants en moyenne par centre social

2 755 HABITANTS impliqués
dans les **activités** des centres sociaux

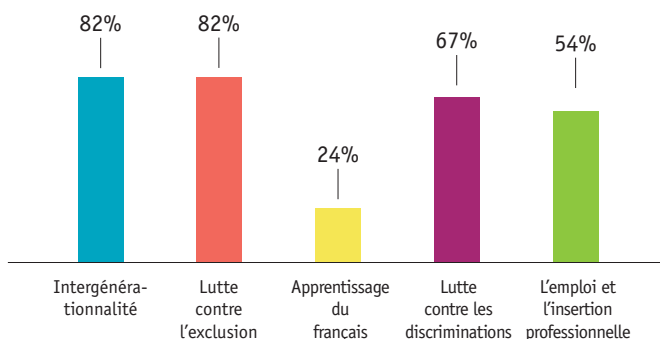
84 habitants en moyenne par centre social



Sur **33** centres sociaux agréés en 2016,
33 ont répondu à l'enquête.

THÉMATIQUES D' ACTIONS PROPOSÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX

Répartition en %
par thématiques d'actions



FICHES DÉPARTEMENTALES MAYENNE

MODE DE GESTION

5 associatifs

12 collectivités locales

RESSOURCES FINANCIÈRES

315 482€ budget médian

292 acteurs locaux accueillis

17 associations par structure
en moyenne

MOYENS HUMAINS

258 SALARIÉS

15 salariés en moyenne par centre social

119 ETP

7 ETP en moyenne par centre social

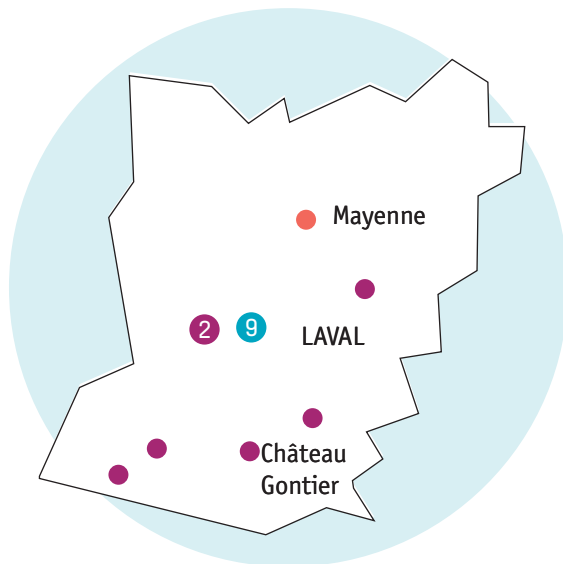
397 HABITANTS impliqués
dans les instances **de gouvernance**
et de pilotage des centres sociaux

23 habitants en moyenne par centre social

589 HABITANTS impliqués

dans les **activités** des centres sociaux

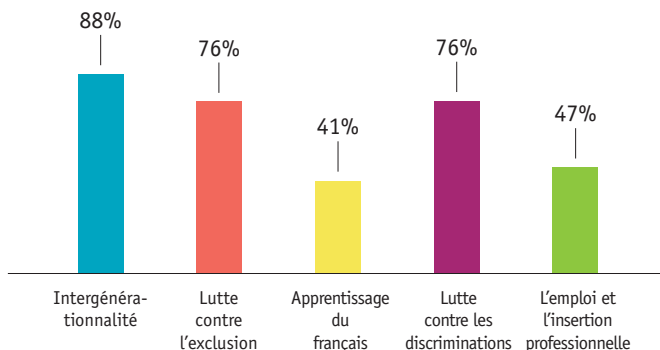
35 habitants en moyenne par centre social



Sur **17** centres sociaux agréés en 2016,
17 ont répondu à l'enquête.

THÉMATIQUES D'ACTIONS PROPOSÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX

Répartition en %
par thématiques d'actions



FICHES DÉPARTEMENTALES SARTHE

MODE DE GESTION

21 associatifs

2 collectivités locales

RESSOURCES FINANCIÈRES

669 746€ budget médian

303 acteurs locaux accueillis

13 associations par structure
en moyenne

MOYENS HUMAINS

878 SALARIÉS

38 salariés en moyenne par centre social

366 ETP

16 ETP en moyenne par centre social

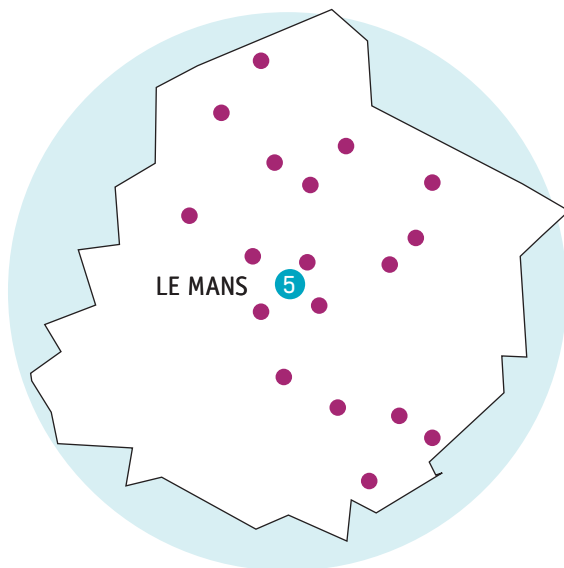
522 HABITANTS impliqués
dans les instances **de gouvernance**
et de pilotage des centres sociaux

24 habitants en moyenne par centre social

808 HABITANTS impliqués

dans les **activités** des centres sociaux

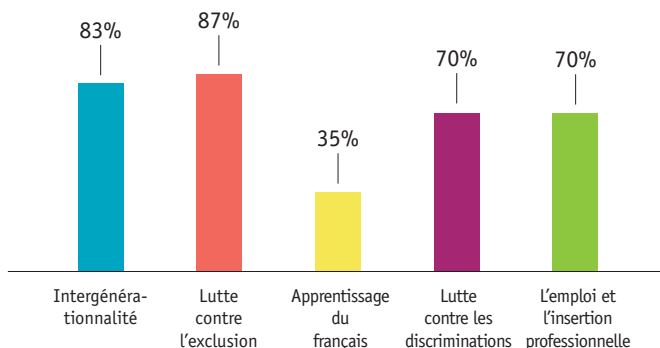
35 habitants en moyenne par centre social



Sur **23** centres sociaux agréés en 2016,
23 ont répondu à l'enquête.

THÉMATIQUES D'ACTIONS PROPOSÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX

Répartition en %
par thématiques d'actions



FICHES DÉPARTEMENTALES VENDEE

MODE DE GESTION

16 associatifs

2 collectivités locales

RESSOURCES FINANCIÈRES

446 392€ budget médian

719 acteurs locaux accueillis

22 associations par structure
en moyenne

MOYENS HUMAINS

425 SALARIÉS

24 salariés en moyenne par centre social

133 ETP

8 ETP en moyenne par centre social

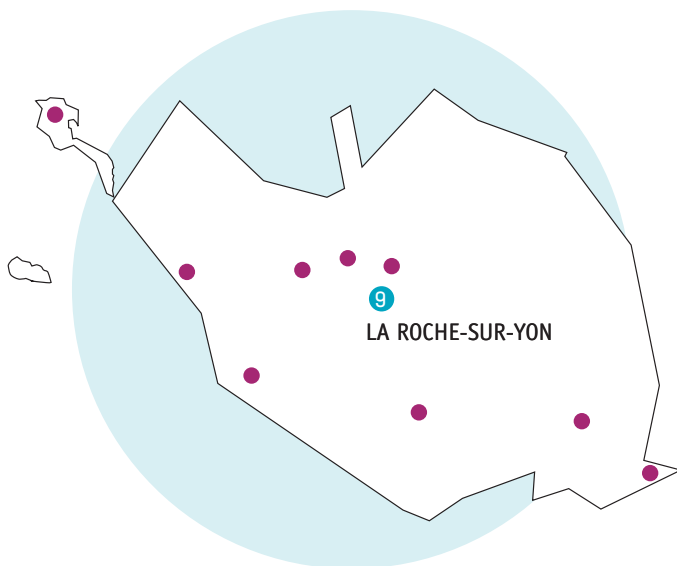
611 HABITANTS impliqués
dans les instances **de gouvernance**
et de pilotage des centres sociaux

36 habitants en moyenne par centre social

890 HABITANTS impliqués

dans les **activités** des centres sociaux

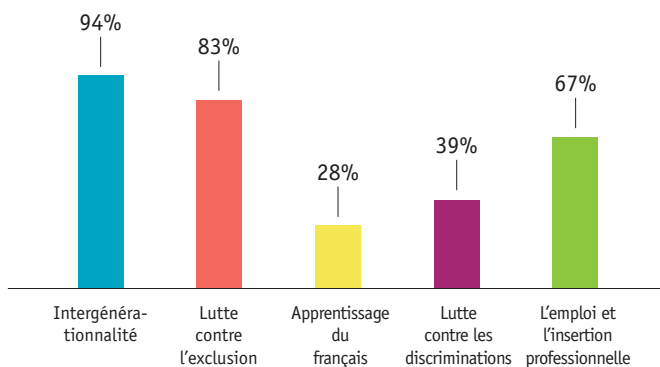
49 habitants en moyenne par centre social



Sur **18** centres sociaux agréés en 2016,
18 ont répondu à l'enquête.

THÉMATIQUES D'ACTIONS PROPOSÉES PAR LES CENTRES SOCIAUX

Répartition en %
par thématiques d'actions



PROJET SENACS

Le Système National d'Échange des Centres Sociaux (SENACS) - Observatoire des Centres Sociaux concerne l'ensemble du territoire métropolitain et trois départements d'outre-mer pour la campagne de saisie 2017. Cette enquête basée sur un questionnaire commun prend appui sur l'expérience menée en Rhône-Alpes depuis 2004.

Par la production d'analyses chiffrées et qualitatives, elle vise à accroître la connaissance sur les centres sociaux, ce qu'ils sont et ce qu'ils font.

Une mission de maîtrise d'ouvrage a été confiée à la Caf du Rhône par la Cnaf pour accompagner cette démarche en lien avec la FCSF et pour l'animer sur l'ensemble du territoire. Localement, des comités de pilotage réunissant a minima Caf et représentation fédérale locale des centres sociaux ont été constitués pour co-produire les analyses.

L'observatoire contribue à valoriser les projets des centres sociaux et permet de disposer en permanence de données chiffrées et d'illustrations d'actions pertinentes menées avec et pour les habitants.

site internet : www.senacs.fr

COORDONNÉES

RÉFÉRENT AVS	DÉPARTEMENT	ADRESSE MAIL
Bailly Morgane	Loire Atlantique	action-sociale.cafnantes@caf.cnafmail.fr
de la Monneraye Philippe	Maine-Et-Loire	action-sociale.cafmaine-et-loire@caf.cnafmail.fr
Bobineau Aurélien	Mayenne	actionsociale@caflaval.cnafmail.fr
Lebossé-Couëtill Evelyne	Sarthe	action-sociale.cafle-mans@caf.cnafmail.fr
Trolli Alexandre	Vendée	action-sociale.cafla-roche-yon@caf.cnafmail.fr

REPRÉSENTANTS DES CENTRES SOCIAUX

Union Régionale des centres sociaux	44 /49/ 85/ 53	unionregionalecxpdl@gmail.com
Association Départementale des centres sociaux en Sarthe	72	secretariat-adcs@yahoo.fr

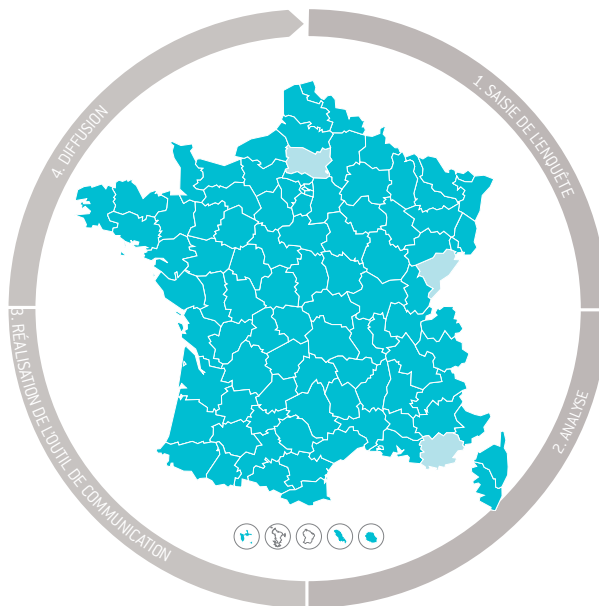
FICHE NATIONALE

- ➔ UN OBSERVATOIRE NATIONAL PARTAGÉ ENTRE CNAF ET FCSF
- ➔ UN CO-PILOTAGE LOCAL ENTRE LE RÉSEAU
DES CAF ET DES CENTRES SOCIAUX
- ➔ GÉNÉRALISATION DE LA DÉMARCHÉ À PARTIR DE 2018

2237

CENTRES SOCIAUX
AGRÉÉS CAF EN 2016

- territoires concernés par l'enquête
- territoires en test en 2017



ENQUÊTE 2017

DONNÉES 2016

2065

CENTRES SOLLICITÉS

1850

ONT RÉPONDU
À L'ENSEMBLE
DE L'ENQUÊTE



80% CENTRES
SOCIAUX URBAINS

20% CENTRES
SOCIAUX RURAUX



PRÈS DE **26 000**
ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN

13 ETP EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **110 000**

BÉNÉVOLES
D'ACTIVITÉS

55 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL



+ DE **46 000**
BÉNÉVOLES
DANS LES INSTANCES DE
GOUVERNANCE /PILOTAGE

25 EN MOYENNE
PAR CENTRE SOCIAL

PROJET



SENACS - SYSTÈME D'ÉCHANGES NATIONAL DES CENTRES SOCIAUX

www.senacs.fr

